



SECTION SYNDICALE SUD CHIMIE PHARMA

CPV : 9, quai Jules Guesde 94405 Vitry

Section-sud-chimie.cpv@sanofi-aventis.com

UNION SYNDICALE SUD CHIMIE PHARMA

**6 rue Louis Blanc
76 100 ROUEN**

BILAN SUR LE CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE

Le CPE est mort, le gouvernement a cédé grâce à la forte mobilisation de la jeunesse dès l'annonce de cette loi, grâce aux nombreuses manifestations d'étudiants (notamment le 7 février, les 7 ; 16 ; 18 ; 23 et 28 mars et enfin le 4 avril) auxquelles nous avons appelé systématiquement et grâce aux nombreuses formes d'actions mises en place par les jeunes.

Il ne fait aucun doute que la suppression du CPE est une victoire dans son ensemble mais il reste dans cette loi -dite pour « l'égalité des chances »- des points qu'il nous faut combattre.

En effet, restent entre autre le problème de l'apprentissage dès 14 ans et le travail de nuit dès 15 ans. C'est la remise en cause pour certains jeunes -ceux des catégories populaires- du droit à bénéficier jusqu'à 16 ans d'une éducation et d'une formation générale offertes par le service public d'éducation ; c'est encore la mise en place de quinze zones-franche dans les banlieues dites difficiles qui permettront aux patrons d'avoir des exonérations fiscales ! C'est aussi la suppression des allocations familiales comme mesure répressive contre les incivilités et l'absentéisme scolaire et enfin le contrat senior...

D'autre part, le Contrat Nouvelle Embauche concernant les entreprises de moins de 20 salariés reste une loi à supprimer.

Pour **Sud Chimie**, ce mouvement a exprimé -au-delà du rejet du CPE- le refus de la précarité généralisée et l'opposition à la politique gouvernementale de casse du code du travail et des droits des salariés, car toutes ces mesures tendent à la création d'un nouveau contrat de travail tant souhaité par le MEDEF, qui consisterait à la flexibilité totale du salarié.

Nous vous appelons à **rester vigilants** face aux projets qui entendent mettre à mort le CDI au travers du contrat unique d'embauche individualisé qui donnerait tout pouvoir au patron pour licencier tout salarié rapidement et sans motifs.

Les jeunes ont su dynamiser un mouvement comme nous ne l'avions pas vu depuis longtemps. Il marquera cette génération. La forte présence d'établissements scolaires venant des banlieues dans les cortèges-malgré les problèmes liés à certaines « bandes »- témoigne d'une coupure moindre avec les jeunes issus des quartiers populaires que lors d'autres mouvements récents.

Cette mobilisation aura permis de mettre la question de la précarité, et plus globalement les questions sociales, au centre des débats à la place des seules questions sécuritaires.

Enfin, l'unité des douze organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens membres de l'intersyndicale a constitué un élément essentiel dans cette mobilisation.

Les syndicats devraient s'inspirer de l'organisation et de la détermination de notre jeunesse pour préparer les futures luttes -à défaut des autres- et bien comprendre que ce sont les manifestations successives menées par les étudiants qui ont permis de rassembler les salariés dans le mouvement.

C'est **la question du nombre de manifestants** et de la convergence avec la population qui a pris le dessus par rapport à la question de la grève ; mais pour un retrait plus rapide de l'ensemble de la loi, seule la grève générale reconductible l'aurait permis !

Quoi qu'on en dise, c'est la radicalisation de certaines actions qui fait peur au patronat, et qui nous permet de défendre nos droits que l'on appelle vulgairement acquis.

Ces acquis ont été obtenus par la lutte pour améliorer les conditions de travail, mais ne sont en rien garants de la sécurité de l'emploi.

Cette démonstration doit conforter les salariés qui étaient en phase avec nos appels individuels et collectifs, pour maintenir la pression dans cette période où notre cher président directeur général cherche à harmoniser au travers de nos statuts tous ces acquis dans le seul but d'avoir le retour de son investissement suite à « l'OPA hostile » et de supprimer quelques avantages qui lui paraissent devenus obsolètes, et qui lui permettent surtout d'annoncer des augmentations de dividendes aux gros actionnaires !

**LA LUTTE DES CLASSES, POUR NOUS,
C'EST DE LA SIXIEME A LA RETRAITE !**